



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LEADER FRANCE
Jeudi 31 mai 2007, 16 H,
Conseil Régional du Limousin, salle Vidéo

- **Présents** : P. VAURS (Président Leader France), J. MALAPERT (GAL Pays de Fougères), M. DENIS (Secrétariat Leader France), P. PONSARD (GAL Pays de Guéret), J. CAPERAN (GAL Fédération Châtaigneraie Limousine), G. DOUSSOT (Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher), Yveline DUBILLON (GAL Bocage Bourbonnais), F. GEORGESCU (GAL Bocage Bourbonnais), C. ALLO (Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne), M. H. COSQUERIC (GAL Pays Centre Ouest Bretagne), J. P. STORAI (GAL Couleur d'Orb en Languedoc et Conseil Général de l'Hérault), S. GARRAUD (Conseil Général Haute-Vienne), C. LAMBERT (GAL Fédération Châtaigneraie Limousine), C. AUDOIN (GAL Millevaches), G. DORE (APFP), S. DEMESY (CNASEA).

- **Excusés** : J. M. MISSLER (GAL Nord Meusien), S. DE LONGCAMP (GAL Leader+ Grand Perche), GAL Ouest Cornouaille, M. R. TILLON (GAL Pays de Dinan), B. MORIN (Conseil Général de l'Hérault), GAL Monts et Montagnes d'Ardèche, GAL du Pays d'Aurillac, Fédération Leader Haut Limousin, GAL Haute Lande, Pays d'Avre et d'Iton, S. COQUERELLE (GAL Pays Combraille en Marche)

Le Président est titulaire d'un pouvoir pour le Pays d'Avre et d'Iton.

Le Président accueille les participants qu'il remercie de leur présence et on passe à l'examen de l'ordre du jour.

- **Rapports d'activité, moral et financier** :

- **rapport d'activités** : J. MALAPERT (GAL Pays de Fougères) procède à la lecture du rapport d'activités, il porte un avis très positif sur les activités de l'association et en félicite le Président.

- **rapport financier** : C. AUDOUIN, Président du GAL Millevaches et trésorier de l'association, donne connaissance aux adhérents du rapport financier établi sur la base de données fournies et certifiées par le Cabinet Marche Limousin.

- **rapport moral du Président VAURS :**

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de vous présenter un rapport critique de la vie de notre association au cours de cette année passée, critique constructive, cela va de soi, car demain il y aura de nouveau un programme Leader et nous devons nous y préparer et y trouver notre place, même si la clôture de celui-ci va certainement nous occuper les prochains mois.

Des motifs de satisfaction :

- C'est, bien entendu, en premier lieu, l'augmentation du nombre de nos adhérents et cotisants que je souhaite mettre en avant, ainsi nous avons accueilli les GAL : Beauce et Gâtinais, Revermont, Nord Meusien, Lubéron Lure et Pays Sud Charente.

- Conséquence immédiate, la bonne santé financière de l'association, due à l'augmentation des cotisants, alors que les frais ont été contenus dans des limites raisonnables, même avec notre participation à des rencontres internationales, toujours assez coûteuses en termes de frais de déplacement. Avec 45 315 € de fonds propres, nous pouvons envisager l'avenir de manière offensive, en particulier dans le cadre du futur réseau rural. Nous aurons certainement à prendre des décisions cette année.

- La présence active de nos représentants dans les instances de concertation nationales (Comité Stratégique National, Comité National de Suivi) et de décision (Comité National de Sélection Volet 2). Merci à J. MALAPERT, J. P. STORAI, M. DENIS, S. COQUERELLE, sur lesquels cette tâche est retombée, pour m'avoir secondé efficacement. C'est de cette façon que notre association se fait entendre et reconnaître des pouvoirs publics et, en définitive, remplit son rôle de facilitateur et d'avocat et de représentant de ses membres.

- Les résultats de notre action ont permis de solutionner certaines difficultés individuelles et d'apporter un soutien aux dossiers présentés par les adhérents dans le cadre du volet 2 ou des demandes d'abondement.

- La circulation de l'information sur Leader +, la nouvelle programmation, plus de 40 textes ont été circularisés aux adhérents, le plus souvent commentés. J'ai des retours très chaleureux de GAL qui nous ont écrit combien ce lien et cette information leur paraissent précieux, et je crois que nous sommes bien là au cœur de notre mission.

Plus en demie teinte :

Nous avons parfois l'impression de ne pas être écoutés ou trop tard et que l'administration poursuit son chemin sans tenir assez compte de nos avis. Ainsi certains de nos courriers sont toujours sans réponse et certaines de nos remarques ou de nos suggestions n'ont pas eu d'écho, j'en prendrai deux exemples :

- A plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention sur le problème des cofinancements des GAL, sur la nécessité et l'intérêt de généraliser les expériences d'enveloppes de cofinancements globales, comme cela s'est pratiqué en Creuse, dans l'Hérault et en Bretagne... Demain les GAL risquent de se trouver devant la nécessité de rechercher des

concours nationaux dans les lignes déjà ouvertes et c'est un risque pour l'expert et la pratique Leader d'innovation et d'expérimentation.

- De même pour la coopération transnationale, qui était l'une des originalités de Leader, contribuer à la construction européenne en aidant au développement local, or on n'a pas cru devoir la rendre obligatoire, et même si c'est un critère de choix des nouveaux programmes, j'ai des craintes sur la diversité des pratiques dans les régions. Il m'est agréable de saluer à cet égard l'initiative de la région Limousin, qui nous accueille aujourd'hui, seule région française à avoir créé un axe coopération dans son propre FEDER, qui permettra le financement des projets de coopération des GAL.

Il est dommage que toute l'expérience acquise à force de travail par les GAL et le CNASEA (siège et DR), le Comité Volet 2, ne puisse pas se transmettre. Il y a là un investissement en termes de compétences, de savoir-faire au niveau des élus et des techniciens qui doit être capitalisé. De ce point de vue, je regrette qu'on ait pas su dans ce pays, comme en Espagne, faire de Leader la procédure de développement rural, ce qui aurait permis d'éviter une mise en concurrence de projets présentés par les GAL, qui peut apparaître dérisoire au regard des enjeux locaux.

Nous en aurions eu, je crois, les moyens, en additionnant les crédits mis en œuvre pour les PER, qui s'emploient avec une philosophie proche de celle de Leader.

Pour 2007, nous poursuivrons, si vous le voulez, bien dans la voie que nous nous sommes tracés, un programme d'équipement informatique et de moyens de communication, d'un montant de 9 500 € environ, nous permettra d'être encore plus efficaces et de nous préparer pour les missions qui pourraient nous être confiées dans le cadre du réseau rural.

Nous entendrons tout à l'heure l'exemple irlandais et on verra comment les GAL, avec l'appui du gouvernement, ont su créer un réseau "non officiel" efficace et performant. La Commission, Jack ROCHE nous en rendra compte, veut s'appuyer davantage sur des réseaux comme le notre, sachons répondre à cette demande.

Je vous remercie de votre attention.

• Interventions des adhérents :

A la suite des rapports, le Président donne la parole aux adhérents.

- **Y. DUBILLON** : elle exprime sa satisfaction et celle des GAL Auvergne de l'action de l'association. Elle indique que les documents que Leader France fait circuler sont un moyen d'information très intéressant et dont le retentissement dépasse très largement le cercle des adhérents.

- **P. PONSARD** : il demande quel est le nombre d'adhérents. M. DENIS répond qu'il est de 48 à ce jour à jour de leur cotisation.

Le représentant du GAL Pays de Guéret poursuit son propos en soulignant l'intérêt de l'action, qui pourrait, à son avis, être facilement amplifiée par l'embauche d'un chargé de mission qui pourrait assurer un contact plus étroit avec les GAL. Le Président VAURS répond qu'il s'agit là d'une suggestion très intéressante qui pourra être soumise à un prochain bureau, en vue de faciliter le lancement de la prochaine génération de groupes Leader, si on peut avoir des assurances sur la pérennité des financements.

- **J. MALAPERT** : il déplore le manque d'influence politique des GAL, il appelle à une action énergique pour faire reconnaître la spécificité de l'action Leader, fondée en grande partie, à son avis, sur la dynamique du couple président-animateur.

• **Approbation des rapports** :

A la demande du Président, M. DENIS propose les rapports aux adhérents :

- rapport d'activité : adopté à l'unanimité,
- rapport moral : adopté à l'unanimité,
- rapport financier : adopté à l'unanimité.

• **Cotisations** :

Sur proposition du président, la cotisation 2007 est fixée à 500 €.

• **Reconduction du bureau** :

Après appel à candidatures, l'assemblée reconduit le bureau dans sa composition actuelle.

**Secrétariat Leader France
05.06.2007**